

Comité de suivi sur les rythmes scolaires - Réunion du 26 novembre 2014

Timing

Réunion très cadrée par le maire démarrant et terminant à l'heure

- 1 heure de présentation ininterrompue de Mme Delamoye (cette présentation nous sera transmise par email après correction de quelques erreurs et des compléments demandés par les parents) ➔ À suivre
- 1 heure de questions ouvertes

Personnes présentes :

Nous n'avons pas noté tout le monde. Environ 30-40 personnes.

Mairie :

Elus : David Ros (maire), Elisabeth Delamoye (chargée des sports, des activités associatives et périscolaires), Didier Missenard (chargé de la petite enfance et des affaires scolaires), Herve Dole (conseiller municipal)
+ Mary Reiss (responsable de service au périscolaire)
+ personnel de l'équipe municipale en charge de la petite enfance

Écoles :

Directeurs des écoles Centre, Le Guichet, Maillecourt, Mondetour (tous sauf 2 excusés dont Mme Busseti malade)
Des ATSEM (1 par école maternelle)

Animation :

Coordinateurs des 7 accueils de loisirs (dont pour Mondetour élémentaire Nadège Lepert et Mondetour maternelle, Isabelle Seguin)
Des animateurs.

Associations :

Présidents d'associations orcéennes (entre autre CAO)

Parents d'élèves :

Représentants des fédérations des parents d'élèves : FCPE, PEEP, GIPO
FCPE Mondetour : Jérôme Boyer, Marjorie Cariou
GIPO : Benoit Nuncq et ???

1. Informations générales et trombinoscope :

De façon générale demander à la mairie d'échanger plus souvent avec les parents impliqués dans la vie de l'école, et de faire preuve de plus d'ouverture au dialogue.
Réclamer un trombi par école, avec photo (c'est le cas dans beaucoup de communes. Je l'ai vu affiché dans une école de Massy), et l'information immédiate à tous les parents et enseignants de tout changement, surtout en ce qui concerne les coordinateurs.

Un trombinoscope va être mis en place (Elisabeth Delamoye a précisé que la demande venait des parents de Mondetour). David Ros a confirmé la mise en place de se trombinoscope, mais la mairie attend que ça se stabilise un peu (?????) au niveau des animateurs (plusieurs départements, recrutements en cours). ➔ À suivre

Mary Reiss, responsable de service au périscolaire a été présentée (rapidement). Elle vient de prendre ce poste récemment (remplacement de Virginie ??? partie à un poste de direction de CLM).

Elle est en charge entre autres de la mise en place d'un projet éducatif commun et de la réorganisation du site internet périscolaire si j'ai bien suivi. Pour les échanges avec la mairie, c'est à elle qu'il faut s'adresser pour les questions sur les rythmes scolaires.

2. Contrats et animateurs :

Demander que la mairie ne recrute que sur contrat s'étalant sur l'année scolaire. Il semble que le coordonnateur de maternelle, Kevin, soit parti à la fin de son contrat (de 2 mois !), sans même qu'on prévienne les parents, ce n'est pas acceptable.

De façon générale, il faudrait que le comité de suivi puisse consulter l'ensemble des types de contrats et diplômes/qualification des animateurs, et ajuster l'encadrement pour favoriser la qualité à la quantité des encadrants (en proposant des salaires/contrat de meilleure qualité).

Demander que le coordinateur soit qualifié pour assurer la formation et gérer une équipe d'animation (DEDPAD par exemple).

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000615233>

Demander à limiter la tâche du coordinateur à son rôle de gestion des animateurs pour l'animation et reporter les problèmes d'intendance à la personne chargée des listes.

Les coordinateurs sont directeurs de centre de loisirs pour l'élémentaire, et directeur adjoint de centre de loisirs pour la maternelle.

Ils ont un BAFD, à minima le BAFA, + expérience.

Leur rôle est de faire le lien avec l'école, animer les équipes, gérer les flux d'enfants, renseigner les enfants et les parents -> c'est un nouveau profil de directeur de centre de loisirs qui demande plus de travail qu'avant.

Les coordinateurs ont la responsabilité hiérarchique des animateurs.

Le coordinateur évalue les animateurs (le coordinateur réalise les entretiens annuels des animateurs).

Mais ce n'est pas le coordinateur qui choisit les animateurs lors des recrutements.

Les animateurs sont recrutés par le responsable à la mairie.

La présentation affirme que les animateurs ont le BAFA, mais au vu des difficultés de recrutement, l'équipe municipale sera probablement obligée de déroger à cette règle, si ce n'est déjà fait.

Aucune information sur les critères d'expérience n'a été transmise, et une nouvelle fois, au vu des difficultés, la mairie nous a demandé de ne pas trop espérer.

Les coordinateurs et animateurs sont soit titulaires (CDI), soit en CDD d'1 an (terme 5 juillet). Tous ont droit à des congés qu'il faut prendre en compte dans la gestion.

Effectifs

Mme Delamoye a présenté les effectifs des enfants école par école et tranche horaire par tranche.

Une présentation globale des effectifs des animateurs a également été présentée

Les seules informations transmises sur les effectifs sont rappel à la loi sur le ratio de 1 pour 18 valable pour l'école élémentaire.

Nous avons demandé de compléter la présentation de manière à connaître la répartition précise école par école du nombre d'animateurs et d'enfants sur chaque tranche horaire.

Compte tenu du faible nombre d'enfants inscrits aux TAP par rapport aux prévisions, il y a trop d'animateurs pour les TAP, particulièrement pour le TAP1 (16h-17h). Les parents ont privilégié l'étude (16h -17h) (très plébiscitée), et le temps d'animation aux TAP.

Les parents font remarquer que si la mairie avait mieux communiqué sur le contenu des TAP, peut-être aussi qu'il y aurait plus d'enfants inscrits en TAP.

Elisabeth Delamoye pense que cela n'aurait pas changé grand-chose pour le TAP1 en particulier, car les parents sont « pragmatiques » et préfèrent inscrire leurs enfants à l'étude plutôt qu'en TAP1 (sauf le vendredi peut-être, les devoirs pouvant être faits le WE).

La mairie se pose même la question de poursuivre le TAP1 l'année prochaine

→ À suivre à la prochaine réunion comité de suivi.

Coordinateur maternelle Mondétour :

Isabelle Seguin qui remplace temporairement Kevin Basset était directrice depuis 18 ans au centre de Maillecourt. Elle a accepté de rendre service le temps du recrutement mais ne souhaite rester coordinatrice, préférant se consacrer ensuite à l'animation.

→ À suivre

3. Plan de formation et projet pédagogique :

Demander la mise en place et la présentation à tous les membres du comité d'un plan de formation pour les animateurs recrutés, avec calendrier sur l'année et la qualification des formateurs. De la même façon, présenter un projet pédagogique au comité puis à tous les parents, à l'occasion d'une "journée porte ouverte" par exemple.

Établir dans le parcours P1 un encadrement de qualité.

Le maire a admis la nécessité de mettre en place un plan de formation, notamment sur le management. La mairie nous a annoncé qu'une formation au management avait commencé pour les coordinateurs. Mais si l'on « creuse » un peu, ce plan de formation semble toujours en cours de construction.

Un plan de formation des animateurs aurait débuté.

→ Demander plus de précisions lors de la prochaine réunion de comité de suivi.

4. Intervention des associations et des enseignants :

Redemander la possibilité d'intervention des assoc (cf. Palaiseau, Marcoussis). Plus généralement, renforcer les échanges entre les enseignants et les animateurs, ce qui permettrait l'accueil des enfants dans un climat plus convivial qu'il n'est actuellement (projets communs par exemple).

Intervention d'associations pour les TAP : FCOB (foot), CAO Athlétisme (Athlétisme), Amicale scolaire d'Orsay (théâtre). À venir (peut-être) : Rugby, escrime ...?

→ À suivre et demander plus de précisions lors de la prochaine réunion de comité de suivi. Faire des propositions.

Elisabeth Delamoye rappelle que les TAP sont des activités d'initiation (doit être différent de ce qui est fait en association ou à l'école).

Il n'y a pas eu de baisse des adhésions dans les associations sur Orsay, contrairement à d'autres communes qui ont fait le choix des TAP en ½ journée.

Certaines écoles (lesquelles ? → à creuser à la prochaine réunion comité de suivi) ont des projets communs.

Mais à la question des parents de prévoir un temps au moment des Conseil d'Ecole pour parler des TAP et de faire venir des animateurs, Elisabeth Delamoye a dit que ce n'était pas le lieu pour

5. Contenu des NAP :

Afficher ou au moins transmettre un planning précis des NAP au cours de la semaine, par période, par école. Veiller aux rotations sur les écoles et sur les jours de la semaine. Améliorer la coordination des installations avec le personnel mairie (tapis de judo).

Qui gère ? Contacter Mary Reiss en cas de dysfonctionnement.

Gros point négatif de cette rentrée soulignée par les parents : le manque de communication sur le contenu des TAP de la part de la mairie.

Les activités ont été expliquées aux enfants mais pas aux parents. Elisabeth Delamoye insiste que ce ne sont pas les parents mais les enfants qui choisissent les activités, pour éviter que les parents choisissent une activité qui ne plaît pas forcément à l'enfant (exemple donné par Adeline, coordinatrice au Centre, pour les échecs).

Les parents relèvent que cela n'empêche pas de communiquer sur ce qui est fait, d'afficher au moins le nom des activités proposées.

Les parents demandent à avoir un panneau d'affichage dédié aux TAP (afficher les intitulés + contenu des TAP pour chaque école et pour chaque cycle – 1 cycle = 1 trimestre) et d'améliorer la communication via le site internet de la mairie par exemple. → À suivre

L'idée de faire des « portes ouvertes » sur les TAP n'a pas suscité l'enthousiasme mais plus par manque de définition concrète (si cela se fait, David Ros envisage quelque chose vers avril/mai 2015, un samedi matin ? → à creuser à la prochaine réunion comité de suivi. Faire des propositions.).

Autre suggestion : prévoir des visites de représentants de parents au moment des TAP (comme pour la cantine).

La mairie va réfléchir à une meilleure communication aux parents et va travailler sur un support (vidéo, photos ...?).

Mais par ailleurs, David Ros insiste sur le fait qu'il y a une baisse d'implication des parents de manière générale (cf. participation aux élections des parents d'élèves, 15% d'enfants non inscrits aux parcours le jour de la rentrée alors que les inscriptions devaient se faire fin juillet, 100 enfants non inscrits à la cantine le jour de la rentrée – 2 fois plus que l'année dernière)

Les parents précisent qu'il y a eu aussi des « bugs » dans les inscriptions.

Et on peut voir aussi le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide : même si la participation aux élections des parents d'élève est faible, il y a déjà un certain nombre de parents qui participent et ceux-là sont demandeurs d'informations.

6. Divers :

Capacité d'évolution de la mairie en fonction des retours concernant les enfants ? Je pense aux horaires (et le samedi matin), à la différenciation possible en maternelle.

→ Pas abordé. À voir à la prochaine réunion comité de suivi.

Quel est le coût global de cette mise en place globalement (+ animateurs +cantine du mercredi pour l'élém des enfants qui ne vont pas au CESFO. - subvention nationale-CESO du mercredi matin-CLM du mercredi matin) ?

On a eu des réponses sur ce sujet mais je n'ai pas tout compris (trop de chiffres pour moi) : coût projeté (sans la restauration du mercredi), au regard des 2 mois écoulés : 550 000 Euros / 10 mois, mais il faut prendre en compte aussi les recettes liées aux familles (CAF). Déficit final non connu

→ Demander plus de précisions à la prochaine réunion comité de suivi. Coût par rapport aux 50 Euros / par écolier / an ?

Mise en place de comités par groupe scolaire se réunissant entre les réunions du comité de pilotage ?

Mise en place d'un comité par groupe scolaire :

David Ros dit que ce n'est pas possible avec les différentes parties comme pour cette 1^{re} réunion de comité de suivi, une réunion comme celle-ci par trimestre, c'est déjà bien.

Étude :

On a beaucoup parlé de l'étude.

Beaucoup d'enfants inscrits.

Il manque 4 enseignants pour être à 15 enfants / enseignant comme la loi le prévoit pour les études dirigées. Ce taux est respecté à Mondétour (nombreux enseignants pour l'étude / nombre d'enfants inscrits à l'étude – moins que dans les autres écoles). Ce n'est pas le cas pour le Guichet et au Centre (20-25 enfants / enseignant).

Suggestion d'une enseignante : faire sortir de l'étude des enfants qui ont terminé leurs devoirs avant la fin de l'étude pour éviter qu'ils ne gênent les autres. Ces enfants pourraient être pris en charge par les animateurs qui sont en sureffectif pendant le créneau de l'étude (16h-17h). Cette piste va être exploitée (à Gif ça fonctionne comme ça déjà).

Les parents suggèrent de recruter pour l'étude au niveau de la FAC : la mairie ne souhaite pas car pas assez de stabilité et les horaires de l'étude ne correspondent pas aux disponibilités de ses personnes (doctorants, CAPES, étudiants ...).

Les parents suggèrent de faire appelle à des enseignants retraités. Cette piste va être exploitée par la mairie.